



# STAGE INITIAL MF1

11 au 15 novembre 2024

**ORGANISÉ PAR LA CTR CORSE À AJACCIO**

Arnaud ZARAGOZA  
Président de la CTR  
Tél : 06 01 40 14 76  
E-mail : [ctr@fessm-corse.com](mailto:ctr@fessm-corse.com)

## **DÉTAILS DU STAGE INITIAL MF1**

---

**Date du stage :** 11 au 15 novembre 2024

**Lieu :** AJACCIO (proche du centre-ville)

**Horaires :** Stage de 35 heures répartis sur **5 jours** comme suit (planning pouvant être adapté) :

- Lundi : 8 h 30 – 12 h / 14 h – 18 h
- Mardi : 9 h – 12 h / 14 h – 18 h
- Mercredi : 9 h – 12 h / 14 h – 18 h
- Jeudi : 9 h – 12 h / 14 h – 18 h
- Vendredi : 9 h – 12 h / 14 h – 17 h 30

**Date limite d'inscription** (réception des dossiers + versement de l'acompte de 40% ou paiement total) : **30 septembre 2024.**

Passé cette date, nous vous invitons à nous solliciter pour vérifier s'il reste des places.

La CTR Corse se réserve la possibilité d'annuler le stage faute d'un nombre suffisant de participants ou du fait de contraintes sanitaires.

**Contenu du stage :**

- Pédagogie générale,
- Pédagogie spécifique appliquée à la construction de séances pratiques et théoriques,
- Pédagogie organisationnelle
- Apports réglementaires.

**Encadrement du stage :**

Stage organisé par Arnaud ZARAGOZA, Instructeur National FFESSM et épaulé par une équipe de formateurs allant du MF2 à l'Instructeur National.

**Conditions d'accès au stage :**

- Être âgé de plus de 18 ans au début du stage et francophone,
- Être licencié à la FFESSM (licence en cours de validité),
- Être titulaire du GP-N4 FFESSM (ou tout autre diplôme admis en équivalence),
- Être titulaire de la carte RIFA Plongée de la FFESSM

**Matériel :**

Ces 5 jours sont consacrés à la pédagogie générale et spécifique. Il n'y a pas de mise à l'eau pour cette semaine de stage initial. Il n'est donc pas utile de prendre votre matériel.

Nous mettrons à votre disposition du matériel de plongée si vous souhaitez l'utiliser dans les séances de pédagogie spécifique.

## TARIFS

---

Le stage initial MF1 est au tarif de 250 €.

Le paiement du stage se fait par virement (RIB ci-dessous). Les chèques ne sont pas acceptés, ni les paiements en espèce.

Vous pouvez régler en une ou deux fois comme suit :

- **Acompte de 40%** : pour valider votre inscription (réservation), non remboursable après délai de réflexion légal de 14 jours, au plus tard le **30 septembre 2024**
- &
- **Solde de 60 %** : au plus tard le **22 octobre 2023**, non remboursable à cette date.
- **OU** choisir de régler l'intégralité du stage initial MF1 : **250 €** (non remboursable après délai de réflexion légal de 14 jours)

En cas d'inscription tardive (sous réserve de places restantes), le paiement total sera demandé.

### RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire  
**CTR CORSE FFESSM**

Domiciliation  
**SG AJACCIO SANGUINAIRES (00272)**  
**24 CR LUCIEN BONAPARTE**  
**20000 AJACCIO**

Référence bancaire

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB
<b>30003</b>	<b>00272</b>	<b>00037272149</b>	<b>52</b>

**IBAN : FR76 3000 3002 7200 0372 7214 952**  
**BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP**

## **DOCUMENTS À FOURNIR**

---

- Formulaire en ligne rempli : <https://forms.gle/pNf6KGfQNSLv3LDv8>
- Les documents suivants sont à télécharger lors de la saisie du formulaire en ligne :
  - Copie de la licence FFESSM en cours de validité
  - Copie du brevet de GP-N4 FFESSM, ou Guide de Palanquée associé de la FFESSM, ou Niveau 4 ANMP
  - CACI de moins d'1 an

## **CONVENTION DE STAGE**

---

La convention de stage vous sera envoyée dès réception des documents ci-dessus et du règlement de l'acompte de 40% (ou paiement total).

Le règlement de l'acompte suffit pour l'établissement de la convention de stage.

**LES INSCRIPTIONS AU STAGE INITIAL MF1 SONT PRISES EN COMPTE À RÉCEPTION DES DOSSIERS COMPLETS (FORMULAIRE EN LIGNE RENSEIGNÉ + DOCUMENTS À FOURNIR + RÈGLEMENT DE L'ACOMPTE OU PAIEMENT COMPLET PAR VIREMENT).**

**ELLES SONT COMPTABILISÉES DANS L'ORDRE D'ARRIVÉE**

Passé la date du 30 septembre 2024 (date limite d'inscription), nous vous invitons à nous solliciter pour vérifier s'il reste des places.